



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

**Soixante-neuvième session**  
Point 104 de l'ordre du jour

## **Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement**

### **Rapport de la Première Commission**

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Saada Daher **Hassan** (Djibouti)

#### **I. Introduction**

1. La question intitulée « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 68/519 du 5 décembre 2013.
2. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 19 septembre 2014, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 3 octobre 2014, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions touchant le désarmement et la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 87 à 104. Ce débat a eu lieu du 7 au 10 et du 13 au 16 octobre (voir A/C.1/69/PV.2 à 9). Les 15 et 16 octobre, la Commission a eu un échange de vues avec la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement sur la suite donnée aux résolutions et aux décisions adoptées par la Commission à des sessions précédentes et la présentation des rapports (voir A/C.1/69/PV.8), ainsi qu'un échange de vues avec la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement et d'autres hauts fonctionnaires chargés des questions relatives à la maîtrise des armements et au désarmement (voir A/C.1/69/PV.9). Elle a également consacré 11 séances, les 16 et 17 octobre, du 20 au 24 et les 27 et 28 octobre, à des débats thématiques et à des tables rondes avec des experts indépendants (voir A/C.1/69/PV.9 à 19). Lors de ces séances et pendant la phase de prise de décisions, des projets de résolution ont été présentés et examinés. La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution et de



décision de sa 20<sup>e</sup> à sa 24<sup>e</sup> séance, du 29 au 31 octobre et les 3 et 4 novembre (voir A/C.1/69/PV.20 à 24).

## **II. Examen du projet de décision A/C.1/69/L.19**

4. À la 10<sup>e</sup> séance, le 17 octobre, le représentant des Pays-Bas a présenté, au nom de l'Afrique du Sud, des Pays-Bas et de la Suisse, le projet de décision intitulé « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement » (A/C.1/69/L.19).

5. À sa 22<sup>e</sup> séance, le 31 octobre, la Commission a adopté le projet de décision A/C.1/69/L.19 sans le mettre aux voix (voir par. 6).

## **III. Recommandation de la Première Commission**

6. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

### **Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement**

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 66/66 du 2 décembre 2011, ses résolutions antérieures sur la question et sa décision 68/519 du 5 décembre 2013, décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dixième session la question intitulée « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement ».

---